



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

XI

1893



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

MAIRIE DU 1^{er} ARRONDISSEMENT, PLACE SATHONAY

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel - Dieu, 36

1893

En France, on suit son extension depuis les Alpes-Maritimes, à travers les Basses-Alpes, le Dauphiné, le Jura français et helvétique. De la chaîne jurassique, il a envoyé quelques colonies dans la Lorraine et la Côte-d'Or. — Il est rare dans le centre de la France, dans la Lozère et la Haute-Loire. — Il est assez commun dans les Pyrénées centrales et occidentales, d'où il remonte à travers les Landes et la Gironde, jusque dans la Charente-Inférieure.

Enfin, des Pyrénées, il s'est étendu dans quelques parties des montagnes du Nord de l'Espagne.

La distribution inégale de cette plante est un exemple qu'il est utile de joindre à plusieurs autres similaires, afin de mettre en garde les botanistes contre les prétentions ambitieuses de ceux qui essaient de soumettre à des lois fixes la répartition géographique des espèces végétales.

SÉANCE DU 9 MAI 1893

PRÉSIDENTE DE M. DEBAT

La Société a reçu :

Bulletin de la Société botanique de France; XXXIX; Comptes rendus des Séances, 6. — Feuille des jeunes naturalistes, dirigée par M. Dollfus; 271. — Journal de botanique, dirigé par M. Morot; VII, 9. — Journal de la Société nationale d'Horticulture de France; XV, 3. — Revue scientifique du Bourbonnais; VI, 5. — Revue scientifique du Limousin; I, 4. — Annales de la Société royale malacologique de Belgique; XXXI.

ADMISSIONS

Est reçu membre titulaire de la Société M. J. BACHELARD, fabricant de soieries, 12, quai Saint-Clair, présenté par MM. N. Roux et D^r Blanc.

COMMUNICATIONS

M. BOULLU présente de nombreux échantillons des espèces et formes de Centaurées du groupe *Jacea* et montre les différences qui existent entre elles.

On sait que les plantes de ce groupe se distinguent des autres Centaurées par l'absence d'aigrettes sur les achènes. On peut les ramener à trois types principaux : *jacea*, *amara* et *nigrescens*. Dans les deux premiers, les écailles involucreales sont bordées d'un appendice plus ou moins déchiré ou frangé, tandis que dans le troisième, l'appendice est pectiné-cilié à cils brièvement plumeux.

Dans le type *jacea*, plus encore que dans les autres, la forme des feuilles est très variable ; celles-ci sont tantôt largement, tantôt étroitement lancéolées, entières, sinuées ou pinnatifides. Dans la région granitique du Lyonnais, Beaujolais, Forez, Vivarais, on trouve une forme de *Jacea* remarquable par l'étroitesse de ses feuilles ; c'est celle que Boreau avait nommée *C. Duboisii* ; elle a des tiges plus rameuses et plus grêles que la Jacée commune, des capitules plus petits à floraison tardive, et dont les écailles involucreales sont aplaties et brunes.

Une autre forme plus rare a les écailles de l'involucre en forme de capuchon ; elle a été appelée par Reichenbach *C. cuculligera*.

Une troisième forme, dite *C. amara* L., a des feuilles étroites, blanchâtres aranéeuses, de saveur amère, des écailles involucreales à appendices larges, scarieux, blanchâtres et concaves.

Enfin, on observe quelquefois des Jacées qui ont les fleurs toutes pareilles, sans fleurs extérieures rayonnantes (*C. tubulosa* Chabert).

Le type *nigrescens* se diversifie de quatre manières : 1° *C. pratensis* Thuillier, forme robuste à feuilles largement lancéolées, à écailles involucreales larges, munies d'un appendice bordé de longs cils d'un brun foncé ; 2° *C. serotina* Boreau, ayant une tige plus grêle, des feuilles étroitement lancéolées-dentées, les supérieures linéaires, des écailles involucreales bordées de cils très pâles ; 3° *C. microptilon* Godron, qui diffère de la précédente par l'appendice des écailles extérieures recourbées en dehors ; 4° *C. transalpina* Schleicher, remarquable par les appendices des écailles qui sont petits, espacés, triangulaires. Cette plante, très commune dans le nord de l'Italie, n'a été jusqu'à ce jour trouvée en France que dans la Haute-Maurienne, où MM. Chabert et Saint-Lager ont constaté sa présence.

Dans une séance antérieure, M. N. Roux a énuméré et décrit les diverses espèces et formes des Centaurées du groupe *Cyanus*. Aux observations de notre Collègue, M. Boullu ajoute quelques remarques

sur le polymorphisme de *Centaurea intermedia* Cariot. Il a constaté que, sur les coteaux du Garon à Chaponost, cette plante se présente sous trois états : 1° feuilles radicales ondulées, larges, feuilles caulinaires semi-décurrentes, fortement dentées ; 2° feuilles larges, complètement décurrentes, comme dans *C. montana* ; 3° feuilles étroites et entières, comme dans *C. lugdunensis*.

M. N. Roux dit qu'il a eu occasion, en 1892, d'observer dans la forêt de la Jarjate, près de Lus-la-Croix-Haute (Drôme) une forme naine de Jacée que, treize années auparavant, MM. Perroud et Saint-Lager avaient remarquée dans la même station et qu'ils avaient appelée *Centaurea jacea* var. *nana* (Ann. Soc. botan. Lyon, VIII, 1879, p. 52). Elle n'a que 2 à 3 centimètres de hauteur et reste confinée dans l'intérieur de la forêt, tandis que la Jacée qui croît aux alentours de celle-ci dans les parties découvertes du pays, se présente avec les dimensions ordinaires. Bien qu'il y ait lieu de supposer que cet état de nanisme a été produit à l'origine par les conditions défavorables de l'habitat, on peut néanmoins admettre que sa permanence dans le même lieu dépend en partie de la longue impulsion héréditaire qui a contribué à fixer le caractère acquis d'abord sous l'influence du milieu extérieur. N'est-ce pas d'ailleurs par l'effet successif de ces deux actions que se sont produites la plupart des races ? Sans sortir du genre *Centaurea*, on peut citer comme exemples *C. alpestris* et *C. nigra* que M. Saint-Lager considère comme des races humbles de *C. scabiosa* et de *C. nemoralis* (Flore de Cariot, p. 430 et 426). La même relation existe suivant notre Collègue, entre *Serratula monticola* et *S. tinctoria*, entre *Solidago alpestris* et *S. virga aurea* ainsi qu'entre plusieurs autres plantes très voisines les unes des autres. Il serait fort intéressant de rechercher jusqu'à quel point, au moyen d'une culture prolongée, on pourrait remonter le courant de l'hérédité et ramener les races de cette sorte au type dont elles sont vraisemblablement dérivées.

M. le D^r BEAUVISAGE fait la communication suivante sur la *Diécie du Mûrier blanc* :

Les herborisations lointaines, à la recherche de plantes rares, ne sont pas seules intéressantes et profitables. Une courte promenade dans nos environs immédiats peut nous fournir l'occasion soit d'acquérir des notions nouvelles, soit de rectifier quelques erreurs courantes.

Ainsi, le Dimanche 23 avril dernier lors de la petite excursion de notre Société, dirigée à Décines par M. Viviand-Morel, nous remarquâmes au bord de la route deux Mûriers blancs (*Morus alba*) en pleine floraison, l'un d'eux chargé de chatons mâles, l'autre de chatons femelles : la diécie était évidente. Un de nos collègues me demanda si c'était le cas habituel et je lui répondis que les Mûriers étaient le plus souvent signalés comme des arbres monèques, et que la diécie devait être considérée comme exceptionnelle dans ce genre.

Une fois rentré, je voulus tirer cette question au clair, et je fus amené à constater que les auteurs étaient loin d'être d'accord sur ce point. Il n'est peut-être pas inutile de résumer ici le résultat des recherches bibliographiques que j'ai faites à ce propos, avec le concours de M. le Dr Saint-Lager.

Dans un grand nombre d'ouvrages, il est dit que les Mûriers ont des fleurs monèques en chatons unisexuels. C'est, en effet, ce qu'on lit dans la *Flore Française*, par Lamarck et de Candolle (III, 320); la *Flore des environs de Paris*, par Cosson et Germain de Saint-Pierre (574), la *Flore du Centre*, par Boreau (575); la *Flore de France*, par Grenier et Godron (III, 112); la *Flore Française*, par Gillet et Magne (437); la *Flore de Suisse* par Gremli (74); dans la plupart des Flores régionales ou départementales, ainsi que dans un grand nombre de Flores des autres pays de l'Europe, comme, par exemple, *Flora von Tirol*, par Haussmann (773); *Flora von Wien*, par Neilreich (166); *Flora hispanica*, par Willkomm et Lange (I, 250).

En dehors des Flores, on trouve la même indication dans les traités de Botanique de Decaisne et Le Maout (526), Van Tieghem (1541), Warming, et même dans le *Genera plantarum* d'Endlicher (I, 278).

En revanche l'existence dans le genre *Morus* de plantes tantôt monèques, tantôt dièques est signalée par un certain nombre de botanistes. Parmi ces auteurs, on peut citer : Linné (*Genera plantarum*, 346), A.-L. de Jussieu (*Genera plantarum*, 402), Villars, *Hist. pl. Dauphiné*, III, 787; Desfontaines, *Arbres et Arbrisseaux*, II, 415; Bertoloni, *Flora italica*, X, 177; Ach. Richard, *Hist. nat. méd.*, I, 556,; Seringe, *Descr. Muriers*, 193; Spach, *Hist. nat. végétaux*, XI, 39; Boreau, *Prodromus*, XVII, 237; Baillon, *Hist. pl.*, VI, 141, 190; Bentham et Hooker, *Genera plant.*, III, 364; Parlatores, *Flora italiana*, IV, 362.

Toutefois en ce qui concerne la fréquence relative de la monécie et de la diécie, les susdits auteurs ne sont point d'accord, tandis que A. L. de Jussieu et Parlatore disent que la monécie est plus commune que la diécie, Seringe, Spach et Ach. Richard assurent, au contraire, que celle-ci est plus fréquente. Seringe, qui, de tous les auteurs précités, semble avoir le mieux étudié l'inflorescence des Mûriers, s'exprime ainsi : « On dit que le Mûrier a ordinairement les fleurs mâles sur un arbre et les fleurs femelles sur un autre, mais il n'en est pas toujours ainsi. J'ai eu occasion de voir sur le même arbre des épis de fleurs à étamines, et des épis de fleurs à carpelles. Cela varie même à tel point qu'une année, un arbre a des fleurs anthérées en nombre prédominant, tandis que, l'année suivante, les fleurs carpellées sont plus nombreuses. Enfin, quelquefois on trouve réunies sur le même épi, des fleurs anthérées et des fleurs carpellées ».

Comme on le voit, la question de fréquence relative de la monécie et de la diécie florales des Mûriers reste indécise et ne pourra être définitivement résolue que par une statistique comprenant un grand nombre d'observations faites en plusieurs pays. Quoi qu'il en soit à cet égard, les botanistes sont prévenus qu'ils devront tenir pour inexacte, par insuffisance, l'assertion des auteurs qui se bornent à dire que les Mûriers ont des fleurs monèques en chatons unisexuels. La vérité est que ceux-ci sont quelquefois androgynes et, en outre, que souvent les Mûriers présentent une floraison incontestablement dièque.

Comment se fait-il donc que tant d'ouvrages n'en disent rien ? J'ai cru trouver, en partie, la cause de cette lacune dans le cadre de la classification de Linné. Ce n'est pas toutefois, loin de là, que je veuille en rejeter la responsabilité sur l'illustre botaniste suédois ! Cette responsabilité doit retomber au contraire, au moins dans une large mesure, sur les esprits trop absolus ou trop superficiels, (expressions un peu synonymes) qui ont attribué aux classes de son système sexuel une valeur limitative trop rigoureuse et n'ont vu que le titre de ces classes sans prendre la peine de lire les remarques fort judicieuses de l'auteur.

Linné range en effet dans sa classe XXI (*Monoecia*) le genre *Morus* de Tournefort, mais dans la diagnose qu'il en donne, il dit : « *Femineï Flores congesti vel in eadem, vel diversa planta a masculis.* » Et à la fin « *Obs. Dantur et Mares et Feminae in diœcia.* » Enfin à la suite du titre de sa classe XXII (*Diœcia*) il ajoute, entre autres observations : « *Sunt quidem plures species mares et feminae, licet hic locum habere*

nequeant, cum non omnes ejusdem generis sexu distinctae sint. E. gr. *Morus, Urtica,....*»

Sans tenir compte de ces réserves, Gremlé, par exemple, dans sa *Flore de Suisse*, utilise le Système de Linné comme clef dichotomique, ce qui ne permettrait pas à un commençant d'arriver à la détermination du *Morus alba*, dans l'état où nous l'avons rencontré.

On peut se demander encore si, la sexualité étant variable dans le genre *Morus*, la monécie ou la diécie sont des caractères constants pour telle ou telle espèce de ce genre.

Ici encore, en ce qui concerne le Mûrier blanc, Linné nous fournit une réponse précise, quoique incomplète en réalité, mais qui montre néanmoins combien son esprit scrupuleux et prudent était éloigné des tendances systématiques qu'on lui attribue trop souvent.

Dans l'*Hortus Cliffortianus* (441), nous trouvons en effet l'observation suivante : « In hac arbore semper florum racemos alios masc. alios « femininos observavi in eadem pl. et ramulo, nec unquam masculas « aut fem. arbores solum ; inquirendum itaque an polygamia detur, « sive alia sola mas, uti cl. Pontedera, qui oculatissimus est autor et « in examinando flores nulli (sic!) inferior, observavit ? quodque idem « et in sequenti (*M. nigro*) obtinet.

Si donc Linné a toujours constaté la monécie dans le Mûrier blanc, Pontedera a rencontré des pieds exclusivement mâles dans cette espèce et dans le Mûrier noir.

Nous savons d'autre part que Seringe a constaté plus souvent la diécie que la monécie chez le Mûrier blanc. La question de la variabilité du caractère est donc nettement tranchée pour cette espèce en particulier comme pour le genre pris dans son ensemble ; mais ici encore la question de la fréquence relative de l'une ou l'autre forme de sexualité reste indécise, faute d'observations assez nombreuses. Et ce n'est pas seulement une question de statistique ; car il y aurait lieu de rechercher les causes qui peuvent influencer sur la répartition des fleurs des deux sexes sur un même pied ou sur des pieds différents dans une même espèce végétale.